

N°35, Septembre 2021

Directeur de la publication : Martine DAGUERRE
Comité de rédaction : Elodie BARON, Patricia DECERLE

Impression municipale à 800 exemplaires.

Mairie de Conches sur Gondoire – Rue du Fort du Bois (77600)

Tél. : 01 64 02 26 17 accueil@conches-sur-gondoire.fr

La mairie est ouverte lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi de 9h à 12h, lundi et jeudi de 14h à 16h

Fermeture le mercredi toute la journée.

site internet : www.conches-sur-gondoire.fr



Mairie de Conches sur Gondoire

RENTREE SCOLAIRE



Cet été, le Sivom Conches-Guermantes a achevé la première phase de rénovation de l'école maternelle du Val Guermantes : nouvel agencement intérieur, nouveaux sanitaires, nouveau mobilier, rampe d'accès PMR.

L'école Gustave Ribaud sera équipée ce mois-ci d'un nouveau mobilier ergonomique pour la cantine. Enfin cette rentrée voit la mise en place de tableaux numériques dans les deux écoles élémentaires, pour lesquels la Commune a demandé et obtenu des subventions dans le cadre du Plan de Relance.

PROJET DE LOGEMENTS

Le projet de logements sociaux situé 23 rue de l'Orme Bossu a été présenté le 29 juin lors d'une visio-conférence. Philippe Cuminetti, directeur du développement et de la construction de Trois Moulins Habitat, le bailleur social chargé de l'opération, et Marcelino Saab de l'agence d'architecture Ausia, ont détaillé la conception de cette opération et répondu aux questions du public. Les 23 logements seront regroupés dans trois grandes maisons R+1+combles, reliées entre elles, dans l'esprit de maisons de ville. Une réflexion bioclimatique a été menée pour un

rafraîchissement l'été et un réchauffement l'hiver grâce à un hall avec verrière, orienté nord-sud. Une attention particulière est portée aux vis-à-vis par rapport aux riverains, pour éviter un regard direct entre les baies vitrées et les jardins voisins, et à la préservation des haies existantes. 35 places de parking végétalisées sont prévues de manière à ce que les voitures soient stationnées à l'intérieur de la parcelle. Une réflexion a été menée avec nos voisins de Lagny, le Département de Seine-et-Marne et la Communauté d'agglomération de Marne et Gondoire pour fluidifier et sécuriser l'accès à partir de la rue de l'Orme Bossu. La maire de Conches, Martine Daguerre, a tenu à souligner « la volonté conjointe de permettre à des personnes aux revenus modestes de se loger dans un habitat de qualité, dans un bel environnement et dans un projet architectural qui respecte l'identité de notre village ». Les appels d'offres travaux ont été lancés avant l'été, dans l'objectif de signer les marchés avec les entreprises en septembre-octobre et de donner le premier coup de pioche début 2022, pour une livraison prévisionnelle à partir du mois de mai 2023.

BROCANTE

La traditionnelle brocante de Conches s'installera sur le parking du Laurençon (face à la pharmacie) et rue de la Jonchère, **le dimanche 12 septembre de 8h à 18h**. Avec une nouveauté pour les visiteurs et les exposants : le pass sanitaire. Et toujours le port du masque obligatoire, dans la joie et la bonne humeur ! Renseignements : accueil@conches-sur-gondoire.fr Tél : **01.64.02.26.17**



🔊 Horaires des activités bruyantes (RAPPEL)



Selon l'arrêté préfectoral n°19ARS41SE du 23 septembre 2019 :

- Du lundi au vendredi : de 8 à 12h et de 14 à 20h
- Le samedi : de 9 à 12h et de 14 à 19h
- Le dimanche et les jours fériés : de 10 à 12h.

RECENSEMENT & JOURNEE DEFENSE CITOYENNE (JDC)



Chaque Français **dès 16 ans** doit s'inscrire au *recensement citoyen obligatoire* pour ensuite participer à la *Journée Défense et Citoyenneté (JDC)*. S'il ne fait pas ces démarches, il ne peut notamment pas s'inscrire aux examens et concours de l'État (permis de conduire,

baccalauréat, etc.) avant 25 ans. Le recensement doit être effectué auprès de la mairie de votre lieu de domicile. Il est obligatoire pour tous les Français (**garçons et filles**) entre la date du 16ème anniversaire et la fin du troisième mois suivant. Pour accomplir cette démarche, vous devez vous munir de votre carte nationale d'identité ou de votre passeport en cours de validité, ainsi que du livret de famille sur lequel vous apparaissez. Tout savoir sur la JDC => <https://presaje.sga.defense.gouv.fr/>

PLAN LOCAL D'URBANISME

La révision du Plan local d'Urbanisme est actuellement dans la phase de reprise du diagnostic (sur la population, les logements, les emplois, les équipements, la structure urbaine...) et de l'« état initial de l'environnement » (avec une attention particulière portée à nos paysages). Cette étape préparatoire débouchera sur la rédaction du PADD (Plan d'Aménagement et de Développement Durable), partie méconnue mais essentielle du PLU car c'est le PADD qui fixe les orientations stratégiques auxquelles doit correspondre le règlement. Le PADD fera l'objet d'une large concertation, ponctuée par une réunion publique. D'ores et déjà **un registre est à votre**

disposition à l'accueil de la Mairie pour recueillir vos remarques et attentes sur l'évolution du PLU.



PROMENEURS IMPORTUNES PAR DES CHIENS



Notre attention est fréquemment attirée par des promeneurs importunés par des chiens leur sautant ou leur aboyant dessus, aux abords de la Gondoire ou au détour des rues.

Nous vous rappelons l'article 3 de l'arrêté municipal 18-01 : « **Tous les chiens** circulant sur la voie publique, dans les parcs, squares, promenades et jardins communaux ouverts au public, **doivent être tenus EN LAISSE** ».



La brigade équestre et la brigade rurale veillent au respect de cette règle.

NUISANCES SONORES

🔊 Aboiements de CHIEN le jour ...
Aboiements de CHIEN la nuit ...
Que ce soit un gros ou un petit chien, ceci peut vite devenir une grosse nuisance pour le voisinage !



Possesseurs d'animaux, **la réglementation s'applique de jour comme de nuit, 24h sur 24h**. Afin d'éviter toute procédure judiciaire de voisins à votre rencontre, des solutions existent pour gérer la situation : consulter un dresseur/comportementaliste ou en parler à votre vétérinaire, et pourquoi pas envisager un collier anti-aboiement (indolore).

<https://avisdechien.fr/revues-conseils/chien-qui-aboie-que-faire/>

SIETREM/COLLECTE DU VERRE



sietrem

Réduction des fréquences de collecte du verre, à compter d'octobre 2021 : afin d'optimiser les tournées des camions et de limiter l'empreinte carbone, ce service se déroulera toutes

les 2 semaines, les lundis des semaines impaires (et non plus chaque semaine). Le Sietrem distribuera prochainement un courrier d'information et un calendrier annuel dans les boîtes aux lettres.

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

Pour plus d'informations sur les actions ci-dessous, contacter la Mairie par mail (marie.berzin@conches-sur-gondoire.fr) ou par téléphone (01.64.02.26.17).

REMBOURSEMENT DE LA CARTE IMAGINE R



Pour les **collégiens**, remboursement de 50% du montant restant à charge. En fournissant à la Mairie les **documents suivants avant le 15 novembre 2021** :

- Un certificat de scolarité,
- Un justificatif de domicile, de bourse (si boursier), et de règlement de la carte,
- Un Relevé d'Identité Bancaire.

RECOMPENSE POUR LES LAUREATS (Brevet des collèges, CAP, BEP, Baccalauréat, BTS, ...)



Remise d'un **BON d'achat FNAC** d'une valeur de 50 euros sur présentation du diplôme, du relevé de notes reçu en juin/juillet 2021, d'un justificatif de domicile.

Inscription en Mairie avant le 31 octobre 2021.

COLIS DE NOËL DES SENIORS



Concerne les Conchois.es ayant **65 ans au plus tard le 31 décembre 2021.**

Inscription en Mairie jusqu'au 30 octobre 2021, en fournissant un justificatif de domicile et une pièce d'identité.

PASS'SPORT



Pour faciliter l'accès de tous aux clubs sportifs, le Gouvernement a mis en place un nouveau dispositif, le Pass'Sport. Il s'agit d'une aide financière de 50 euros par enfant de 6 à 18 ans bénéficiaires en 2021 soit de l'allocation de rentrée scolaire,

soit de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé ou de l'allocation aux adultes handicapés.

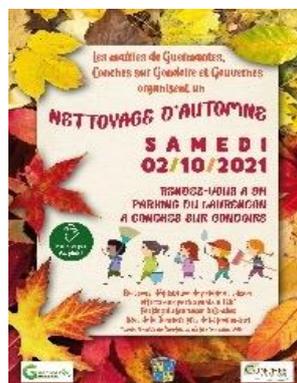
Toutes les informations sont disponibles sur www.sports.gouv.fr/pass-sport.

JOURNEES DU PATRIMOINE : RANDONNEE DES 3 EGLISES



A l'occasion des Journées européennes du Patrimoine, un circuit de **visite des trois églises** de Conches, Guermantes et Gouvernes aura lieu le samedi 18 septembre, avec un départ de Guermantes à 14 h. Le circuit sera accompagné d'un "quizz" sur le patrimoine. (Pass sanitaire obligatoire)

NETTOYAGE D'AUTOMNE



Les Mairies de Conches, Guermantes et Gouvernes organisent ensemble leur nettoyage d'automne, samedi 2 octobre. Chaque commune propose un circuit de ramassage des déchets dans ses espaces naturels. Pour Conches, rendez-vous à 9h sur le parking du Laurençon. Puis

tous les participants se retrouveront à 12h au parking du Laurençon pour une soupe de l'amitié (Pass sanitaire obligatoire) (Sous réserve de l'évolution des conditions sanitaires).



Le brûlage des déchets verts à l'air libre est interdit :

il pollue, provoque des nuisances au voisinage et des risques d'incendie. (Article 84 du règlement sanitaire départemental & Circulaire ministérielle du 18 novembre 2011).



Pour tous vos déchets verts, nous vous rappelons qu'il existe des déchetteries à proximité du village :

- 3 Rue du Grand Pommeraye à St Thibault des Vignes
 - Rue des Temps Modernes à Chanteloup en Brie
- Pour plus de détails, consulter le site du Sietrem (www.sietrem.fr)



PRESERVONS ENSEMBLE LA NATURE CONCHOISE

Au cours de nos balades :

- Evitons la cueillette des fleurs et des plantes : de nombreuses espèces sont rares et spécifiques aux milieux naturels traversés (zones humides ...).
- Ne piétons pas la végétation et ne dérangeons pas la faune sauvage (grenouilles, libellules, papillons, autres ...).
- Emportons nos déchets.
- Tenons nos chiens en laisse.



SPORT



Cet été, plus de 200 enfants âgés entre 6 et 15 ans, ont participé aux stages proposés par la commune (tennis/multisport, club ados, kho

lanta et chasse aux trésors). Les plus grands ont pu faire du vélo (pup track), du canoë, accéder au parc aquatique de Vaires Torcy, faire de l'accrobranche, aller au Village Nature...

Les prochains stages auront lieu aux vacances de la Toussaint. La journée Portes Ouvertes pour les inscriptions à la Salle des sports et au Tennis a eu lieu le 4 septembre. Néanmoins il reste quelques places.

Si vous êtes intéressés vous pouvez contacter Violaine au 06.50.06.09.66 pour le tennis et Nathalie au 06.34.63.28.19 pour la salle des sports. Pour tous

renseignements complémentaires vous pouvez contacter Sophie par mail (sophie.merrar@conches-sur-gondaire.fr).

La rentrée aura lieu la semaine du 20 septembre.

CALENDRIER DES ENCOMBRANTS 2021

- Jeudi 30 septembre
- Jeudi 25 novembre

Merci de ne pas sortir vos encombrants avant la veille à 17h.

Le texte ci-dessous a été écrit sous la seule responsabilité de ses auteurs. Il n'est en aucun cas cautionné par la Rédaction du bulletin d'informations municipales qui ne vérifie pas les informations diffusées. Il est reproduit tel que communiqué, dans la limite des contraintes de parution.

EXPRESSION DES ELUS DE L'OPPOSITION

Toute l'équipe d'Ensemble pour Conches vous souhaite une belle rentrée.

Nous restons à votre disposition, comme nous le sommes depuis le début de ce mandat, et continuons à intervenir auprès des élus de l'équipe majoritaire afin de leur faire part des différents problèmes pour lesquels vous nous sollicitez régulièrement : stationnement, sécurité routière, entretien des bâtiments communaux et des espaces verts, écoles, associations...

Nous espérons que cette rentrée sera enfin synonyme de respect des élus minoritaires, notamment en matière de diffusion d'information. Nous souhaitons également que les commissions municipales, dès lors qu'elles ont été créées, se réunissent effectivement, ainsi que la loi le prévoit. Intérêt général, transparence, prise en compte de l'avis des Conchois dans la gestion communale ... Que les engagements de campagne de Mme Daguerre s'appliquent également aux interventions et conseils avisés dispensés par les élus d'Ensemble pour Conches...



